



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

âge de la retraite

Question au Gouvernement n° 1413

Texte de la question

ÂGE DE DÉPART À LA RETRAITE

M. le président. La parole est à M. Henri Jibrayel, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.

M. Henri Jibrayel. Ma question s'adresse à M. le Premier ministre.

Monsieur le Premier ministre, l'an dernier le Gouvernement avait écarté l'idée de repousser au-delà de soixante ans l'âge légal de la retraite. Lundi, au Bourget, vous déclariez que son relèvement n'était plus une question taboue.

Par contre, ce qui est tabou, c'est d'admettre que votre politique vient de creuser, une fois de plus, le déficit de la sécurité sociale, c'est d'admettre qu'il va dépasser les 20 milliards d'euros cette année, soit 10 milliards de plus que l'année précédente.

Ce qui est tabou, c'est de reconnaître votre incapacité à trouver des solutions efficaces pour résoudre le problème du chômage, alors que près de 400 000 personnes ont perdu leur emploi en 2009.

Ce qui tabou, c'est d'avouer que cette baisse de la masse salariale conduit à une érosion des recettes pour financer les retraites.

Une fois de plus, vous vous trompez en voulant reporter l'âge légal de la retraite, alors que vous devriez concentrer vos efforts sur l'activité des plus de cinquante ans, et surtout sur l'emploi des jeunes.

Je vous demande, monsieur le Premier ministre, une réponse claire et précise : envisagez-vous, oui ou non, de faire travailler encore plus longtemps les Français pour leur faire payer vos erreurs de gestion ?

(Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.)

M. le président. La parole est à M. Brice Hortefeux, ministre du travail, des relations sociales, de la famille, de la solidarité et de la ville.

M. Brice Hortefeux, *ministre du travail, des relations sociales, de la famille, de la solidarité et de la ville.*

Monsieur le député, je ne vais pas reprendre les chiffres que j'ai cités il y a quelques instants en réponse à Arnaud Robinet. Je voudrais simplement vous préciser que vous ne pouvez pas ignorer deux vérités.

La première, c'est que les pistes que j'ai rappelées émanent des partenaires sociaux eux-mêmes. Ils ont avancé ces propositions il y a quelques semaines - mais cela vous a malheureusement échappé - dans l'accord qu'ils ont signé sur les régimes de retraite complémentaire AGIRC et ARRCO. Je vous cite simplement ce qu'ils ont dit : " Il faut permettre le réexamen de l'ensemble des paramètres. Il s'agit principalement de l'articulation entre l'âge de la retraite, la durée d'activité et de cotisation, le montant des cotisations et le niveau des pensions. "

Je vous précise, monsieur le député, que cet accord a été signé par quatre centrales syndicales sur cinq, ce qui prouve qu'il y a à la fois une prise de conscience et un consensus sur la nécessité d'organiser des rendez-vous et de réexaminer la situation. *(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.)*

La seconde vérité, pardon de vous le dire, c'est que quand il y a eu des initiatives, quand il y a eu de l'action, quand il y a eu des mesures, c'était en 1993, avec notre majorité, ou encore en 2003, avec François Fillon. Il est vrai que les différents gouvernements socialistes ont engagé des réflexions. Mais vous avez renoncé à l'action. Nous, nous avons eu à la fois la réflexion et l'action. *(Applaudissements sur les mêmes bancs.)*

Enfin, nous devons préparer les rendez-vous dont nous aurons besoin, demain, pour préserver la retraite des Français. Nous avons à la fois un devoir de responsabilité et un devoir de vérité. Et il serait temps pour vous d'arrêter les caricatures, d'abandonner les postures, d'en finir avec la littérature, pour faire enfin preuve d'un peu

d'ouverture. (*Applaudissements sur les mêmes bancs.*) Ce que les Français réclament, pour répondre à ce défi de société,...

M. le président. Merci, monsieur le ministre...

M. Brice Hortefeux, *ministre du travail*. ...c'est de la cohésion et du rassemblement, pas de la division.

(*Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et NC.*)

Données clés

Auteur : [M. Henri Jibrayel](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (4^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1413

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : Travail, relations sociales, famille, solidarité et ville

Ministère attributaire : Travail, relations sociales, famille, solidarité et ville

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 juin 2009

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 17 juin 2009